



Maxime DELHOMME

Avocat au Barreau de Paris  
Président  
de la délégation régionale  
CCEF Paris Ile-de-France

### Morale, avez-vous dit ?

L'approche de la crise financière actuelle par un avocat pénaliste devrait être incongrue, si ce n'est que chaque jour un dirigeant, politique ou des affaires, vient sur les estrades nous dire qu'il faut moraliser le capitalisme et la finance. Et là c'est notre affaire.

Il se serait donc passé quelque chose de malhonnête.

Mais pas illégal sinon il ne serait pas fait appel à la morale mais à la loi.

Comment se fait-il alors que quelque chose de malhonnête ne soit pas illégal ?

Quelques-uns auraient-ils oublié, trop occupés par des fonctions importantes, de rédiger et faire voter les lois qui auraient au moins rendu illicite le malhonnête ?

Ou peut-être faut-il quand même se résoudre à constater que tout ce qui n'est pas interdit n'est pas forcément honnête ?

Et maintenant quelle pourrait être cette moralisation ; tout d'abord, pourquoi changer ? Il y a une crise, certes, mais ce n'est ni la première ni probablement la dernière et, s'il faut bien calmer l'émoi de la foule, cela ne veut pas dire qu'il faille perdre totalement son sang-froid.

Sans la violence de l'économie à crédit, nous serions encore des rustres et même si elle est en sourdine pour l'instant, notre idée n'est elle pas qu'il ne faudrait pas jeter le bébé avec l'eau du bain et oublier que, même avec la crise, nous n'avons jamais été aussi bien ?

### N'avons-nous pas eu le monde que nous avons voulu ?

Nous dire que la crise était imprévisible serait une moquerie que nous n'avons pas à supporter.

Ne perdons pas de temps avec ceux qui ne savent rien ou qui savent tout mais ne voient jamais rien.

La déflagration que nous venons de connaître est due au fait qu'il n'y avait plus personne ni aucune règle pour empêcher des escrocs d'introduire la goutte de poison fatal des "subprimes" dans une accumulation de capital que personne ne savait plus comment employer pour qu'elle rapporte encore tant et plus.

Certes, aujourd'hui tout le monde conviendra qu'il eût été avisé de ne pas laisser agir, surtout qu'ils ne se cachaient pas, ces courtiers qui fabriquaient, pour les revendre en gros avec le sens anglo-saxon de l'industrie, des créances sur des insolubles.

Encore plus qu'il aurait été financièrement sain de ne pas laisser les banquiers délaisser les contraintes, de ratios et de clientèle, de leur métier de dispensateur de crédit auprès des entrepreneurs, pour acheter ces créances illusoires afin de confectionner à leur tour des produits financiers dont ils ont fait supporter le risque aux épargnants qu'ils géraient.

Mais cela s'est fait au vu et au su de tous puisque la dérégulation est le programme politique affiché unanimement partout depuis 30 ans au motif qu'il serait le seul, fut-il suffisamment dit, à même de permettre la prospérité qui fut et reste l'objectif reconnu comme légitime.

L'idée qui prévaut pour faire fonctionner le capitalisme concurrentiel, celui de notre époque, est de permettre l'action aux nouveaux entrants car, en bousculant les lignes, ils font s'effondrer les corporatismes qui profitent indûment des situations acquises.

Le principe est donc celui de la crise permanente et, comme dans les réajustements de la tectonique des plaques, qui en surface font les tremblements de terre, la seule question est de savoir si l'on survit au « big one ».

Bien sûr, devant l'effondrement des immeubles tout le monde s'interroge sur les compromissions éventuelles, des décideurs politiques aux architectes en passant par les fournisseurs de matériaux, ceux qui les emploient et ceux qui les contrôlent, mais tout le monde sait aussi qu'il n'y a jamais de procès.

Certains s'en étonnent mais en fait, une fois

la messe dite pour les victimes, tous ne pensent qu'à reprendre leurs affaires, à reconstruire. Même quelquefois à l'identique.

La question qui reste est de savoir si cela va être possible et ce qu'il faut impérativement réviser pour que cela le soit.

C'est cela la morale qu'invoquent instinctivement nos dirigeants.

## Quelle morale pour quel monde économique ?

Soyons clairs, il n'y a aucune possibilité pour retrouver de quoi alimenter une bulle spéculative qui, sous couvert de rêve de croissance, fasse suffisamment croire qu'une infinie richesse est à portée de toutes les mains habiles.

Les fameux relais de croissance, surtout rapides, sont introuvables car après la mondialisation il n'y a plus d'espaces de conquête, le jeu économique est à somme nulle; chacun doit ménager ses créanciers; les véhicules spéculatifs collectifs, l'immobilier et les nouvelles inventions type internet, ont épuisé leurs charmes.

Quant aux spéculations ancestrales, qui font leur retour, sur les matières premières, ce sont des spéculations d'affameurs qui, n'offrant rien en partage, ont d'autant moins de soutien qu'elles conduisent très vite à des désordres violents.

C'est pourquoi la première leçon de morale que les politiques ont compris devoir donner immédiatement est de dire que la fête est finie.

Il leur faut reprendre la main et la planche à billets.

Il en va de leur propre survie de jouer à front renversé car si hier ils n'ont pas légiféré pour empêcher que soient puisées dans la caisse des sociétés financiarisées des rémunérations démentes, ils ne peuvent plus se le permettre aujourd'hui.

Certes, il va y avoir de la résistance, c'est toujours difficile de faire lâcher un os, mais déjà les aimables juristes qui n'avaient à la bouche, pour justifier leurs mandants, que les sophismes sur la liberté contractuelle, de soi avec soi même, sont déjà plus discrets.

Vingt ans de verbiage sur la gouvernance ne cachent plus qu'un conseil d'administration ne peut avoir le poids d'une contrepartie réelle pour fixer le prix, la rémunération, de ceux qui ont su devenir les opérateurs des mastodontes dans lesquels les citoyens n'ont pas d'autre choix que d'investir leur épargne.

C'est donc la fin de l'auto-régulation, souvenons-nous qu'après Enron et la chute d'Arthur Andersen les sociétés cotées et les professionnels de l'audit avaient dû passer sous les fourches caudines des régulateurs étatiques.

Maintenant c'est à l'étage du dessus que cela se passe, les financiers, qui ont trop cru pouvoir jouer de la concurrence entre les places qui, comme Londres, les laissaient faire, vont forcément subir un phénomène identique.

En matière économique, la morale se concrétise toujours dans l'adaptation des règles de droit essentielles à l'époque.

Aujourd'hui, au-delà des rémunérations somptuaires, la question juridique pivot va redevenir celle qui permet l'essor du capitalisme industriel qui n'a été possible que grâce à l'acceptation du concept d'une responsabilité limitée aux apports: les personnes physiques n'étant plus tenues indéfiniment, il avait été possible de lever les fonds en très grande quantité. Le seul butoir étant les poursuites, civiles ou pénales, subséquentes à la faillite, contre les dirigeants qui ont, ou se sont, mal conduits.

Mais aujourd'hui la levée des fonds a été si extraordinaire, puisque devenue l'industrie en elle-même, qu'il n'a pas été possible sans risque total pour l'ensemble du système de laisser constater, et donc punir, les défaillances.

Cette situation actuelle d'irresponsabilité illimitée, peut-être quelquefois anticipée au vu de certains comportements, est évidemment contraire à la raison d'être du concept initial de limitation et ne peut plus être supportée.

Le principe d'une crise dans un système économique ouvert c'est le retour de balancier; après une période au cours de laquelle toutes les règles de droit ont été affaiblies, il est inéluctable pour regagner de la confiance qu'en soient réinstaurées suffisamment.

En matière économique, ce ne sont pas des questions de morale abstraite dont on traite mais des questions de vitalité.

Une crise oblige à revisiter les fondamentaux mais la mise en cause des instruments juridiques n'est que l'expression d'une défaillance plus large.

## Une crise de l'honnêteté intellectuelle

Jamais période n'a donné autant de valeur au cognitif, à l'immatériel, mais de cette marchandisation de la pensée il est résulté un assèchement.

Toute controverse semble malvenue et n'importe quel dogme qui satisfait un but immédiat d'enrichissement prime sur toute hésitation au point de laminer l'examen des expériences contraires.

La force du libéralisme était que l'Etat ne pouvait pas imposer une vision autoritaire contraire aux résultats des expériences des citoyens qu'il s'obligeait à tolérer.

Il en résultait un marché qui fixait, sur le plan économique, les réalités observables et la question posée par la crise est de savoir s'il existe encore.

Le marché présuppose des marchands capables d'apprécier la valeur de ce qu'ils échangent et de fournir eux-mêmes la contrepartie du risque qu'ils prennent.

Or, la globalisation, accélérée par l'informatisation, a fait exploser le marché traditionnel de la ville et des Etats pour lui substituer une espèce de magie planétaire aux mains d'experts invisibles qui ne répondent de rien devant personne quant à leurs jeux mathématiques.

Régulièrement, à l'occasion d'un des scandales rendus publics, et ils ne le sont pas tous, les dirigeants de banque qui les emploient reconnaissent n'être pas à même de les comprendre, mais il ne serait pas question de s'en passer.

C'est qu'en fait ces modèles mathématiques surutilisés en finance ont surtout escamoté le sacro-saint marché, et donc ses vertus régulatrices de rééquilibrage, car, comme l'explique un professeur de Polytechnique les dernières crises ont fait apparaître que : "En termes mathématiques, c'est donc que la question est mal posée. Or qu'une question soit mal posée est l'essence même des marchés. Ils existent justement parce que les acteurs n'ont pas les mêmes appréciations du prix et du risque et qu'ils les échangent. C'est tout le paradoxe de l'histoire : la théorie nie l'objet lui-même auquel elle est censée s'appliquer." (Interview de Jean-Philippe Bouchaud, Enjeux Les Echos, juin 2009 page 64).

Le biais inflectuel est aussi clairement exposé lorsqu'il s'agit d'envisager l'essentiel, le risque: "Les calculs pour l'intégrer sont simples mais il y a une profonde

réticence intellectuelle des mathématiciens à s'y mettre, en grande partie à cause de la prime donnée à l'esthétisme des résultats, quitte à contredire le réel."

Autrement dit, tout ce qui faisait la force et la justification théorique de notre système économique et social, son adéquation à la réalité, le marché, a ainsi disparu dans l'utilisation dévoyée d'une pseudo science financière qui gribouille pour que personne ne s'y retrouve.

C'est donc d'abord dans l'étiollement de notre système de réflexion collective, je me cantonne ici à l'économique, que réside notre crise et c'est de son traitement, par la prise en compte d'un débat public efficace parce que libre et équilibré, que nous pouvons envisager la relève.

La morale économique suivra alors la morale la plus générale qui consiste, dans nos sociétés, pour accessoirement nous assurer la prospérité, à nous exercer à partager la liberté, dont celle de l'esprit, plutôt qu'à l'octroyer à quelques-uns, ou, pour reprendre le titre de La Boétie, juste abandonner La servitude volontaire.